

# Spécifications PromoPost

## Conception, préparation et dépôt d'envoi

Les envois PromoPost sont soumis à des directives particulières. Pour que nous puissions traiter vos envois PromoPost sans problème, il est important que vous respectiez certaines règles, notamment en ce qui concerne la conception des envois, la préparation du dépôt d'envoi et les points de dépôt pour PromoPost.

### Règles de présentation

Avec PromoPost, laissez libre cours à votre créativité pour vos publipostages non adressés. Les envois spéciaux à forme simple ne sont soumis à aucun supplément. Nous vous aidons aussi à donner vie à vos idées les plus originales.

### Envois normalisés

Les envois répondant aux spécifications ci-après sont acheminés et distribués aux conditions de l'offre de prestations ordinaire et au prix de base:

- Jusqu'au format B4 (353 × 250 mm)
- À partir du format 140 × 90 mm
- Forme rectangulaire à surface plate ou forme carrée
- Épaisseur maximale: 20 mm
- Envois avec au moins un côté fermé
- Rigidité de papier suffisante

### Rigidité du papier, pliage

Pour que vos envois non adressés ne soient pas froissés, ils doivent être imprimés sur un papier suffisamment rigide. Une feuille A4 non pliée doit peser au moins 10 grammes, ce qui correspond à un grammage de 160 g/m<sup>2</sup>.

Pour un papier présentant un grammage de 160 g/m<sup>2</sup>, seul un papier non couché est en mesure d'offrir une rigidité suffisante. Si vous utilisez un papier couché, vous devrez opter pour un grammage de 170 g/m<sup>2</sup> afin que les envois présentent une rigidité suffisante.

Pour savoir si vos envois resteront intacts à la distribution, veuillez vous adresser à votre conseiller ou à votre conseillère à la clientèle.

### Envois avec supplément

Nous facturons un «supplément pour envois spéciaux» (non cumulable) pour les envois et objets suivants (format max. B4):

- Format inférieur à 140 × 90 mm
- Format non rectangulaire, envois non carrés
- Envois tridimensionnels non empilables
- Envois sans côté fermé
- Envois dont le papier est insuffisamment rigide

Si ce cadre pose des limites à votre créativité, nous vous soumettrons volontiers une offre individuelle. Si, par exemple, vous préférez utiliser des matériaux textiles ou similaires au plastique au lieu du papier ou du carton, votre conseiller ou conseillère à la clientèle se tient à votre disposition.



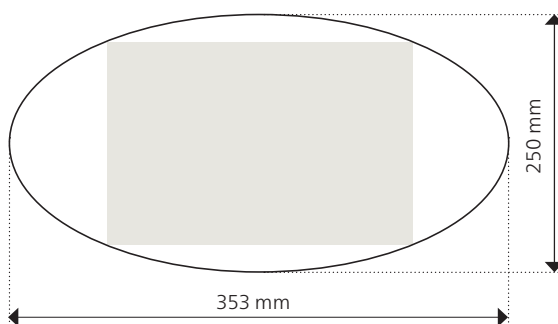
### Remarque

Aucune marque d'affranchissement PP ne doit être apposée sur les envois PromoPost. Cela perturbe le traitement et occasionne des erreurs de distribution et des retards.

### Envois non rectangulaires sans supplément

Les envois PromoPost ne doivent pas être forcément rectangulaires ou carrés pour être acheminés sans paiement du «supplément pour envois spéciaux». Les envois en formats inhabituels peuvent être acheminés sans supplément de prix s'ils ne génèrent pas de surcroît de travail lors du traitement et de la distribution. Ils doivent remplir les conditions suivantes:

- Forme plate et compacte: pas d'éléments qui dépassent ou risquent de s'emmêler ou de se plier
- Dimension maximale: format B4 (353 × 250 mm) mesuré aux points extérieurs
- Dimension minimale: la surface de l'envoi doit pouvoir contenir un rectangle de 140 × 90 mm (rectangle brun ci-dessous)



- Épaisseur maximale: 20 mm
- Empilable
- Envois pliés (ou carnets) avec au moins un côté fermé
- Papier d'une densité au moins égale à 200 g/m<sup>2</sup>

Les bords peuvent être dentelés, ondulés ou revêtir toute autre forme. Les objets découpés ou pliés sont également acceptés.



### Envois composés de plusieurs éléments (annexes)

Si un envoi se compose de plusieurs parties, pliez-les les unes dans les autres de manière à obtenir un seul envoi présentant au moins un côté fermé. Veillez à ce que ces différents éléments ne puissent pas se séparer trop facilement.

Les envois ou parties d'envois ne pouvant pas être clairement attribués à un même expéditeur sont facturés séparément. Cette règle vaut également pour les annexes agrafées ou pour des éléments différents regroupés dans une enveloppe fermée.



Votre conseiller ou conseillère à la clientèle se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

### Préparation du dépôt d'envoi

#### Conditions de livraison

Que vous déposiez vos envois auprès d'une filiale ou d'un centre courrier ou logistique, les envois doivent être livrés comme suit afin que leur distribution puisse être assurée sans problème:

- Regroupez systématiquement plusieurs envois par paquets de 10, 25, 50, 100, 150, 200 ou 250 unités se prêtant au transport et au comptage. Après concertation, vous pouvez également définir des tailles de liasse personnalisées. Pour ce faire, nous vous prions de contacter votre conseiller ou conseillère à la clientèle.
- Ficelez les paquets au moins une fois afin que ceux-ci puissent être empilés et qu'ils ne se défassent pas (enliassage simple).
- Les liasses sont transportées et traitées dans des contenants normalisés (conteneurs à lettres et collectifs). Une liasse PromoPost ne peut donc pas dépasser 390 × 255 × 183 mm et peser plus de 5 kilos pour un transport et un traitement efficaces.
- Pour les volumes de moins de 10 000 unités, la répartition en paquets peut également être effectuée avec des dispositifs de séparation ou de coupure (intercalaire en papier). Les envois avec un côté fermé (feuille pliée ou carnet) peuvent aussi être empilés «en sens inverse».
- Si le volume dépasse 10 000 envois, les liasses doivent impérativement être pourvues d'un banderolage simple (non croisé).

#### Surplus

En principe, le volume des envois indiqué sur la confirmation de l'ordre suffit. C'est celui-ci qui est facturé. Un léger surplus d'environ 1% est souhaité, mais il ne doit cependant pas excéder 2500 unités. Les envois en surnombre sont conservés dans les offices de distribution durant une brève période pour d'éventuelles livraisons ultérieures, puis ils sont éliminés. Il n'est malheureusement pas possible de les retourner au mandant.

### Dépôt au centre courrier et au centre logistique

La totalité d'un ordre peut être livrée sur palettes ou dans des conteneurs collectifs. Le poids brut maximum d'une palette peut aller jusqu'à 600 kilos (dont 25 kilos de tare), celui d'un conteneur collectif jusqu'à 560 kilos (dont 96 kilos de tare). La suscription de palette est générée par le PromoPost Manager et doit être imprimée sur du papier blanc. Lors du dépôt de vos envois PromoPost, munissez-vous du bulletin de livraison établi au moyen du service en ligne «PromoPost Manager» et d'un exemplaire justificatif de votre envoi.

### Dispositifs de séparation ou de coupure

En l'absence des dispositifs de séparation ou de coupure nécessaires, nous facturons un supplément pour le travail supplémentaire à hauteur de CHF 0.03 par envoi traité. Pour les envois non rectangulaires, qui ne peuvent pas être enliassés ou empilés, qui nécessitent un travail supplémentaire, le handling sera facturé sur la base des heures de travail effectives. Votre conseiller ou conseillère à la clientèle vous renseignera volontiers.

### Important pour les ordres avec sortes d'envois

Si vous remettez un ordre avec un prospectus dont le contenu varie en fonction de la zone de diffusion (sortes d'envois), veuillez l'enregistrer sous la forme d'un «ordre avec sortes d'envois» et non de plusieurs ordres. C'est la seule manière pour nous de garantir qu'il n'y aura pas de permutations durant tout le processus jusqu'à la distribution. Les différentes sortes d'envois doivent être désignées de la même façon qu'elles ont été enregistrées dans le service en ligne «PromoPost Manager».

### Points de dépôt

Pour que vos envois puissent être traités de manière optimale et que nous parvenions à assurer l'offre de prestations garantie, il est essentiel que les envois d'un certain volume soient déposés là où nous disposons de l'infrastructure nécessaire.

Le service en ligne «PromoPost Manager» vous aide à sélectionner le meilleur lieu de dépôt. Le système vous propose une sélection de lieux de dépôt en fonction du volume et du poids global de votre envoi.

- Volumes réduits:  
jusqu'à un poids de 920 kilos au maximum, ou deux conteneurs collectifs -> dépôt auprès de n'importe quelle filiale en Suisse
- Volumes moyens:  
jusqu'à un poids de 9200 kilos, soit 14 palettes ou 20 conteneurs collectifs au maximum  
-> dépôt exclusivement aux points de dépôt pour la clientèle commerciale dans un centre courrier ou un centre logistique

- Volumes élevés:  
poids dépassant 9200 kilos, soit plus de 14 palettes ou 20 conteneurs collectifs  
-> dépôt exclusivement dans l'un des trois centres courrier (Härkingen, Zurich-Mülligen ou Eclépens)

### Paie ment

Les dépôts d'envoi PromoPost peuvent être réglés en espèces dans chaque filiale (sauf les filiales en partenariat) ou sur facture. Il n'est pas possible de régler en espèces aux guichets des clients commerciaux et dans les filiales en partenariat.

### Points de dépôt – Sites donnant droit à une indemnité

#### Indemnité de site pour les dépôts PromoPost

Une indemnité de site est accordée pour les dépôts d'ordres aux points de dépôt indiqués ci-après. Les envois déposés directement au centre courrier sont rémunérés par une indemnité de CHF 4.50 par 1000 exemplaires.

Les envois déposés sur les autres sites indiqués sont rémunérés par une indemnité de CHF 3.00 par 1000 exemplaires. C'est l'office de dépôt recevant effectivement les envois qui est déterminant pour l'indemnité et non pas le point de dépôt sélectionné lors de la confirmation d'ordre.

Les sites de la Poste indiqués ci-après prennent en charge vos envois PromoPost du lundi au vendredi (hors jours fériés).

#### Sites donnant droit à une indemnité

- Centre courrier
- Centre logistique



Site	N° de téléphone	Heures d'ouverture
● <b>Eclépens</b> Centre courrier Z.I. Le Marais 1 1300 Eclépens	058 341 39 74	Lu-ve, 10h00-18h30
● <b>Härkingen</b> Briefzentrum Lischmatt 40 4621 Härkingen	058 667 71 11	Lu-ve, 07h30-18h30
● <b>Zürich-Mülligen</b> Briefzentrum Zürcherstrasse 161 8952 Schlieren	058 341 44 20	Lu-ve, 07h30-18h30
● <b>Genève</b> Centre logistique Rue de Montbrillant 38 1211 Genève 2	058 448 80 04	Lu-ve, 09h00-12h00 et 13h00-18h00
● <b>Givisiez</b> Centre logistique Rte Jo Siffert 34 1762 Givisiez	079 648 99 92	Lu-ve, 07h30-12h00 et 14h00-18h00
● <b>Vétroz</b> Centre logistique Route du Grand Canal 45 1963 Vétroz	058 341 45 00	Lu-ve, 14h00-18h30
● <b>Ostermundigen</b> Logistikzentrum Milchstrasse 1 3071 Ostermundigen	058 338 62 89	Lu-ve, 08h30-12h00 et 13h00-18h30
● <b>Basel</b> Logistikzentrum Gartenstrasse 143 4052 Basel	058 453 31 42	Lu-ve, 14h00-18h30
● <b>Kriens</b> Logistikzentrum Nidfeldstrasse 1 6010 Kriens	058 448 48 60	Lu-ve, 09h00-12h00 et 14h00-18h30
● <b>Gossau (SG)</b> Logistikzentrum Lagerstrasse 4 9200 Gossau SG	058 448 99 90	Lu-ve, 07h30-18h30
● <b>Untervaz</b> Logistikzentrum Wingertliweg 5 7204 Untervaz	058 453 26 23	Lu-ve, 14h00-20h00
● <b>Cadenazzo</b> Centro logistico Via Industrie 12 6593 Cadenazzo	058 448 63 63	Lu-ve, 15h00-18h15

Les CG en vigueur constituant des éléments contractuels «Prestations du service postal» et «PromoPost» peuvent être consultées sur [www.poste.ch/cg](http://www.poste.ch/cg). La Poste peut fournir une version papier des CG à la demande du client.